



Recrutement et créativité

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACOMPTE

Moyennant les bordereaux d'heures en notre possession, vous avez la possibilité de retirer un acompte chaque mardi (sauf le mardi de la semaine des paies).

La demande doit être effectuée avant le lundi midi pour le mardi suivant.

Cet acompte sera calculé à hauteur de 80% maximum de vos heures travaillées et vous sera versé par virement.

Nom :

Prénom :

Acompte souhaité le mardi/...../.....

80%

Autre montant :

Date :

Signature :